

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2024/032

DEPARTEMENT
YONNE

DE LA COMMUNE DE CHAMPLOST -----

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	11
Date de la convocation		
15 octobre 2024		
Date d'affichage		

Séance du 22 octobre 2024

L'an Deux mil vingt quatre

Et le 22 octobre

À 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. QUÉRET Jean-Louis, Maire,-----

Présents : QUÉRET Jean-Louis, Maire, SEILLIÉBERT Christophe, BOCAT-MONNET Christiane, GARAULT Jean-Claude (Adjoints), BÉGLIA Gérard, CHICON Pierre, COMPÉRAT Jean-Raymond, LEMEITER Nathalie, PRÉVOST Yvette.

Absents avant donné pouvoir :

MAIO Max donne pouvoir à BÉGLIA Gérard

ZIELINSKI Arnaud donne pouvoir à BOCAT-MONNET Christiane

Secrétaire de séance : BÉGLIA Gérard

Objet : Ass. Collectif
Réhabilitation Service du Bourg
– Réseaux Tranche Ferme 1 –
Attribution marché travaux

M. le Maire rappelle que la commune a été mise en demeure par arrêté préfectoral en date du 12 avril 2019 pour non-conformité du service Assainissement Collectif du Bourg.

Nous avons lancé une consultation des entreprises pour la Tranche Ferme 1 - Réhabilitation des réseaux et reprise des postes de Refoulement.

Notre Maître d'Œuvre nous a présenté l'analyse des offres des quatre entreprises qui ont répondu.

Pour l'attribution de l'entreprise la mieux-disante, 2 critères principaux ont été retenus soit :

- Critère 1 : prix des prestations (note sur 40)
- Critère 2 : Valeur (note sur 60)

L'offre du Groupement d'Entreprises TERIDEAL SEIRS TP/ TERIDEAL SEGEX - ÉNERGIES a été classée la mieux-disante avec une note finale de 90/100 pour un montant de 204 749,80 € HT.

Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie avec un taux de 40 %.

Il convient donc de donner attribution du marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 10 voix POUR et une ABSTENTION :

- **ATTRIBUE** le marché correspondant au Groupement d'Entreprises TERIDEAL SEIRS TP / TERIDEAL SEGEX – ENERGIES offre la mieux-disante avec une note finale de 90/100 pour un montant de 204 749,80€ HT.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le marché correspondant avec le Groupement d'Entreprises TERIDEAL SEIRS TP / TERIDEAL SEGEX – ENERGIES.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents se rapportant à ces marchés.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-Louis QUÉRET

